

SESSIONI URDINARIA DI U 4 DI LUDDU DI U 2018

N° 2019/ M2/07

**QUISTIONI URALI DIPUSITATA DA MICHEL PERETTI
À nomu di u gruppu « GHJUVENTU DI U CENTRU DRITTU »**

Ughjettu : Conséquences de la crise sociale traversée par la Méridionale

Madame la Conseillère exécutive,

Ce qui était une forte possibilité au printemps dernier est devenue aujourd'hui une réalité : la Méridionale, compagnie maritime basée à Marseille, perd une large part de la délégation de service public de desserte de la Corse. Il s'agit précisément de trois lots (ceux d'Ajaccio, de Bastia, et de l'île Rousse) qui lui avaient été autrefois accordés.

C'est ce que prévoit le rapport n°179 relatif aux conventions de délégation de service public concernant les transports maritimes de marchandises et de passagers entre les ports de Corse et le Continent, voté et adopté par l'Assemblée de Corse jeudi dernier.

Cette déconvenue marquant la fin d'un partenariat de près de quatre décennies a nourri depuis vendredi 21 juin un mouvement de contestation sociale dont les principaux artisans sont la CGT et la STC. Leurs principales revendications à l'endroit du principal actionnaire de la Méridionale, le STEF sont claires : la garantie de maintien des 500 emplois que représentent leur compagnie et la constitution d'un accord scellant une candidature conjointe à la prochaine procédure encadrant la desserte publique maritime de notre île.

A ce titre, le rejet du Conseil d'Etat du recours formé par la compagnie contre son éviction de certaines négociations le lundi 24 juin, n'a fait qu'alimenter et renforcer ces protestations syndicales. Ainsi, le blocage récent de certaines marchandises est rapidement venu se superposer au mouvement de grève de nombreuses salariés de la Méridionale.

Désespoirs humains, pertes économiques, déchirement du tissu social ... resurgit alors le spectre des grèves maritimes qui a tant isolé et desservi notre île. Ce serpent de mer touche de plein fouet les Corses, notamment les entreprises insulaires particulièrement tributaires du transport maritime.

Si une grande partie du conflit social se manifeste à Marseille, les conséquences pour l'économie et la société insulaires sont tout aussi désastreuses.

Au regard du caractère structurellement critique de la situation, quelle attitude comptez-vous adopter à votre niveau ? Quelles marges de manoeuvre prévoyez-vous d'exploiter en vue d'une pacification des tensions sociales et d'un espace de dialogue plus serein ?

Je vous remercie.